



Règlement relatif à la nomination et à l'élection des gagnants

Introduction	2
Composition du jury	2
Représentants du jury	2
Commission Swiss Ice Hockey	2
Droit de véto	3
Organisation	3
Principe	3
Répartition des voix	3
Catégories et critères	3
Catégories	3
1. Most Valuable Player (MVP) : Désormais divisé en deux catégories : saison régulière et play-off... 3	
2. 2..... Gardien de l'année (Trophée Jacques Plante)	4
3. Youngster of the Year (presented by PostFinance).....	4
4. Hockey Award.....	4
5. Special Award.....	4
6. Most Popular Player (MPP).....	4
7. 7..... Woman of the Year	4
Création d'une nouvelle catégorie	4
Suppression d'une catégorie existante	5
Déroulement de la séance du jury	5



Règlement relatif à la nomination et à l'élection des gagnants

Introduction

Au terme de chaque saison, Swiss Ice Hockey attribue une distinction à certains athlètes et certaines personnalités marquantes du hockey sur glace suisse dans le cadre des Swiss Ice Hockey Awards. Ces joueurs et ces personnalités sont nommés par un jury spécialisé.

Composition du jury

Le jury se compose de deux organes. Le premier inclut une sélection de journalistes des principales entreprises de médias nationales et régionales et une commission de Swiss Ice Hockey. Le deuxième est composé des capitaines des clubs de National League.

Représentants du jury

Suisse Allemande (13)	Suisse romande (7)	Tessin (5)
Schweizer Fernsehen SRF	Télévision Suisse RTS	Televisione Svizzera RSI
Schweizer Radio SRF	Radio Suisse RTS	Radio Sviizzera RSI
UPC	Tribune de Genève/24heures	Giornale del popolo
Blick	Sportinformation GE	Corriere del Ticino
Tages-Anzeiger	Le Matin	La Regione
Neue Zürcher Zeitung	20 minutes	
Die Südostschweiz	La Liberté	
Aargauer Zeitung		
Berner Zeitung		
Neue Luzerner Zeitung		
Sportinformation ZH		
20 Minuten		
Watson		

Commission Swiss Ice Hockey

- National League (Willi Vögtlin)
- National Teams (Ricardo Schödler)
- Media Officer (Manuela Hess)



Règlement relatif à la nomination et à l'élection des gagnants

Droit de véto

Représentée par la commission, Swiss Ice Hockey dispose d'un droit de véto.

Organisation

L'organisation de la séance du jury est du ressort du Comité d'organisation « Swiss Ice Hockey Awards ». Les membres du jury sont invités par e-mail.

Principe

Les bases réglementaires sont rappelées aux participants au début de la séance du jury spécialisé. Les membres du jury présents approuvent les dispositions réglementaires et le plan de déroulement proposé.

Répartition des voix

Les voix des membres du jury comptent pour 50% dans le résultat final pour la sélection des nominés et des gagnants. Chaque membre du jury dispose d'une voix par tour de scrutin.

Les votes du deuxième organe sont communiqués à Swiss Ice Hockey par les capitaines de chaque équipe de National League. Les voix exprimées par les joueurs comptent également pour 50% dans le résultat final pour la sélection des nominés et des gagnants.

En cas d'égalité avec un même joueur obtenant un nombre égal de voix (de la part des journalistes et des joueurs), une commission de Swiss Ice Hockey tranchera.

Les membres du jury absents ont la possibilité de communiquer leurs nominations par écrit. Le droit de vote ne peut pas être délégué.

Catégories et critères

Sept catégories sont définies à l'heure actuelle.

Les critères suivants s'appliquent pour la nomination et l'élection des gagnants de chaque catégorie (à l'exception des catégories Special Award, MPP et Woman of the year) :

- Statistiques de la saison précédente
- Hiérarchie au sein de l'équipe
- Rôle au sein du club
- Rôle au sein de l'équipe nationale suisse de hockey sur glace
- Rôle dans le hockey sur glace suisse

Catégories

1. Most Valuable Player (MVP) : Désormais divisé en deux catégories : saison régulière et play-off

Peuvent être élus joueur le plus précieux de la saison régulière tous les joueurs ayant évolué en National League durant la saison régulière précédente, tandis que tous les joueurs ayant disputé les play-off de National League durant la saison précédente peuvent être élus joueur le plus précieux des play-off.



Règlement relatif à la nomination et à l'élection des gagnants

Critères plus détaillés :

- le MVP est le leader/l'un des leaders de l'équipe
- le MVP est un acteur clé du hockey sur glace suisse
- le MVP assume un rôle d'exemple sur la glace et hors de la glace

2. 2. Gardien de l'année (Trophée Jacques Plante)

Peuvent être élus gardien de l'année tous les gardiens ayant joué en National League la saison précédente et ayant fourni d'excellentes performances.

3. Youngster of the Year (presented by PostFinance)

Peuvent être élus Youngster of the Year tous les joueurs ayant réussi le passage du niveau amateur/relève vers le sport professionnel grâce à leur engagement et leurs efforts fournis en National League.

4. Hockey Award

Peuvent être récompensés par un Hockey Award toutes les joueuses et tous les joueurs en activité évoluant en Suisse et à l'étranger, tous les entraîneurs en activité ainsi que tous les arbitres et juges de lignes. Les candidats à la nomination représentent le hockey sur glace suisse et font figure de pionniers ou d'exemples. Cette distinction récompense les acteurs ayant eu le courage de s'engager sur des voies nouvelles ou dont les performances ont été reconnues au niveau international. **L'attribution annuelle du Hockey Award n'est pas obligatoire.**

5. Special Award

Peuvent être récompensés par un Special Award tous les acteurs ayant rendu des services précieux au hockey sur glace suisse. Les candidates et les candidats ont achevé leur carrière ou ont abandonné l'activité de fonctionnaire pour laquelle ils sont récompensés. **L'attribution annuelle du Special Award n'est pas obligatoire.**

IMPORTANT : La nomination et l'élection sont effectuées par le Conseil d'administration de Swiss Ice Hockey (et non par le jury spécialisé) !

6. Most Popular Player (MPP)

La catégorie Most Popular Player (MPP) a été introduite en 2009. Le prix MPP récompense le joueur le plus populaire de National League. L'élection du MPP est exclusivement le résultat d'un vote du public. Le jury des Swiss Ice Hockey Awards n'a aucune influence sur l'élection du MPP.

7. 7. Woman of the Year

Peuvent être élues Woman of the Year toutes les joueuses ayant évolué dans toutes les ligues en Suisse et à l'étranger et ayant fourni d'excellentes performances.

IMPORTANT : La nomination et l'élection sont effectuées par le Comité du sport féminin et le Comité du Sport Espoir et Amateur de Swiss Ice Hockey (et non par le jury spécialisé) !

Création d'une nouvelle catégorie

Si une nouvelle catégorie doit être introduite au concept, le Comité d'organisation « Swiss Ice Hockey Awards » dépose, d'entente avec la commission de Swiss Ice Hockey, une demande en ce sens à l'attention du Conseil d'administration.



Suppression d'une catégorie existante

La suppression d'une catégorie existante est du ressort du Conseil d'administration de la SIHF.

Déroulement de la séance du jury

1. Le président de la séance ouvre la séance et demande l'approbation des prescriptions réglementaires et de l'organisation de la procédure aux membres présents du jury.
2. La majorité absolue est déterminée par la liste de présence.
3. Le jury décide de l'ordre de traitement des catégories.
4. Chaque membre du jury annonce ses trois nominations par catégorie.
5. Le jury considère les trois acteurs les plus souvent cités comme « nominés ». Ces nominations comptent pour 50% dans le résultat final. Suite à la réception des nominations effectuées par les joueurs (qui comptent pour 50% également), les nominations finales sont communiquées au public via les médias à la date définie.
6. Le jury détermine le vainqueur de chaque catégorie. Une discussion ouverte avec des votes pour les nominés de chaque catégorie permet de préparer la votation effectuée ultérieurement. La nomination des gagnants effectuée par les journalistes compte également pour 50% et est ajoutée aux nominations des joueurs (50%) pour le résultat final.
7. Le jury approuve ensuite les vainqueurs de chaque catégorie et les gagnants des awards ainsi déterminés (les noms des gagnants restent secrets jusqu'au début de la manifestation ; les noms des trois nominés sont communiqués précédemment).
8. Coordination de la communication